

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale du Morbihan s'est réuni le vendredi 28 juillet 2017 pour procéder à l'arrêté des comptes au 30 juin 2017 (ayant fait l'objet d'une revue limitée par les Commissaires aux comptes).

Une présence territoriale forte

Sur un an, l'activité de collecte globale progresse de 4,1 % avec 11 milliards d'euros d'encours. La collecte des dépôts et de l'épargne bancaire évolue positivement et contribue au financement des projets du territoire.

Le Crédit Agricole du Morbihan soutient activement l'économie locale avec un encours de crédits de plus de 7,4 milliards d'euros en hausse de 4,2 % et des réalisations en forte augmentation à 849 millions d'euros au 30 juin 2017 sur l'ensemble de ses marchés (+ 26,4 % en année mobile).

Le nombre de contrats en assurances de biens et de personnes continue de progresser à un rythme soutenu (+ 5,3 % sur 1 an). Il en est de même de l'offre de service « comptes à composer » qui facilite la gestion quotidienne des comptes de nos clients dont le nombre progresse de 2,8 % sur un an.

Des résultats satisfaisants dans une conjoncture financière difficile

Le produit net bancaire social s'établit à 117,8 M€ en hausse de 2,0 % par rapport à l'exercice précédent. Il est favorisé par certains éléments exceptionnels (reprise provisions épargne logement, plus-value externalisée sur titre de placement,...). Hors éléments exceptionnels, les bonnes performances commerciales (crédits habitat, consommation et dépôts à vue), la croissance des produits issus de la vente de services et d'assurances et l'accroissement des dividendes perçus, ne suffisent pas à compenser la baisse de la marge d'intermédiation.

Le manque à gagner sur les crédits renégociés participe à cette évolution. L'opération de simplification du Groupe Crédit Agricole réalisée le 3 août 2016 se traduit par un impact défavorable lié au démantèlement du switch 1 et au coût de financement de l'investissement de la Caisse Régionale dans SACAM Mutualisation.

L'augmentation des charges générales d'exploitation à 66,0 M€, soit une hausse de 2,0 % par rapport à l'année précédente, reflète l'accélération de notre transformation, qui se traduit par des investissements significatifs tant technologiques et immobiliers que de formation du personnel.

Le coût du risque et la dotation aux Fonds pour Risques Bancaires Généraux ressortent à 19,1 M€, dont 15,0 M€ de dotation aux FRBG. Les effets du nouveau modèle national de cotation de la banque de détail sur le calcul des provisions collectives et filières sont intégrés. Par ailleurs la Caisse Régionale a achevé le provisionnement de l'ensemble des filières économiques les plus fragiles de son portefeuille crédits. Le taux de créances douteuses et litigieuses est en baisse à 2,93 % au 30 juin 2017 contre 3,16 % au 30 juin 2016. La Caisse Régionale a augmenté le taux de couverture globale de ses risques pour le porter à 3,51 % de ses créances au 30 juin 2017.

Le Résultat Net Social est en progression. Il s'élève à 25,4 M€ au 30 juin 2017 contre 22,7 M€ au 30 juin 2016, tandis que le Résultat Net Consolidé (part du Groupe) ressort à 40,1 M€ au 30 juin 2017 contre 32,7 M€ au 30 juin 2016.

Une structure financière solide

Au 30 juin 2017, avec plus de 1.241 M€ de capitaux propres consolidés (part du Groupe), soit + 6,0 % par rapport à l'exercice précédent, et un ratio CRD estimé à 15,27% (pour une norme minimale de 9,25 %), la Caisse Régionale affiche une structure financière et un ratio de solvabilité solides.

Conformément aux obligations prudentielles demandées par le régulateur ou formulées par Crédit Agricole SA, la Caisse Régionale du Morbihan respecte, au 30 juin 2017, tous les indicateurs de suivi du risque de liquidité. Il s'agit notamment du ratio LCR qui s'établit à 108 % (pour une norme minimale de 80 %), et des limites internes d'endettement à court et à moyen terme.

Le total bilan consolidé au 30 juin 2017 est de 9,6 milliards d'euros : les capitaux propres et les dettes représentant respectivement 13,0 % et 87,0 % du bilan consolidé. En structure, les dettes envers la clientèle, constitutives des dépôts à vue et à terme, représentent 26,8 % de l'ensemble des dettes, tandis que celles envers les établissements de crédits, essentiellement vis-à-vis de Crédit Agricole SA au regard des règles internes de refinancement du Groupe, représentent 60,5 % ; le solde correspond principalement à l'encours de certificats de dépôt négociables et aux BMTN structurés et subordonnés émis par la Caisse Régionale.

Le Certificat Coopératif d'Investissement (CCI) du Crédit Agricole Morbihan coté sous le code ISIN FR0000045551 a progressé : 69,40 euros au 30 juin 2017, contre 61,20 euros au 31 décembre 2016. L'Assemblée Générale du 23 mars 2017 a voté le versement d'un dividende de 1,89 euro par titre (soit 3,17 % de rendement sur le cours moyen 2016). Il a été versé le 1er juin 2017.

Les chiffres clés

En M€	Juin 2016	Juin 2017	Evolution sur un an
Collecte Globale	10 608	11 039	+ 4,1 %
Crédit (1)	7 144,2	7 443,7	+ 4,2 %
Produit Net Bancaire - Social	115,5	117,8	+ 2,0 %
Charges Générales d'Exploitation - Social	-64,7	-66,0	+ 2,0 %
Résultat Brut d'Exploitation - Social	50,8	51,8	+ 1,8 %
Résultat Net - Social	22,7	25,4	+ 11,7 %
Résultat Net - Consolidé	32,7	40,1	+ 22,5 %
Total Bilan - Consolidé	9 008,9	9 563,6	+ 6,2 %
Capitaux Propres - Consolidé (part du Groupe)	1 171,1	1 241,2	+ 6,0 %

(1) Ces montants intègrent les créances habitat cédées au cours du 4ème trimestre 2015 et au 1er trimestre 2017 dans le cadre des opérations de titrisation interne Groupe.

Les perspectives

Le premier semestre 2017, s'inscrit dans le nouveau plan à moyen terme à horizon 2020 qui ambitionne de conforter la place de leader de la Caisse Régionale sur son territoire. Pour atteindre cet objectif, l'amélioration de la satisfaction des clients est une priorité qui passera par une adaptation aux évolutions comportementales, technologiques et réglementaires. La Caisse Régionale poursuit ainsi le déploiement de son modèle 100% digital et 100% humain sur l'ensemble de son territoire.